

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet

JEUNES : Priorité jeune pour le développement agricole et rural

Chef de file : Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)

Contexte

Les jeunes dans l'espace rural ont divers profils : en formation initiale, salariés, en projets d'installation, agriculteurs... Ils ont la spécificité d'évoluer dans un espace commun, le monde rural, qui a ses politiques et ses problématiques propres. Les jeunes sont des acteurs importants du monde rural pourtant la situation est problématique sur bien des aspects :

- la difficulté d'accès aux services publics et aux infrastructures pénalise le maintien des jeunes en milieu rural ;
- le non-renouvellement des générations d'agriculture (en 2014 on observe 17 000 arrivées pour 22 000 départs, dont une part importante de transfert entre époux) et une pyramide des âges inquiétante ;
- la faible attractivité des métiers dans l'agro-alimentaire et l'agro-industrie ;
- un enfermement important des jeunes par milieu et classe sociale surtout à partir de la majorité.

Au cœur de ces enjeux, on observe également une forte distinction entre jeunesse rurale et jeunesse agricole. Malgré l'importance de cette activité dans l'espace rural, le faible nombre d'agriculteurs (480 000 en 2015) ne permet plus la connaissance de ce champ d'activité de manière large au sein de la population. Les jeunes, confrontés à ces difficultés, sont pourtant un levier de développement pour le monde rural. D'une part, des liens nouveaux se créent entre la ville et la campagne, avec des installations de jeunes à la campagne qui peuvent prendre plusieurs formes : résidentielles, en agriculture, dans des activités d'animation rurale... Ces jeunes peuvent être porteurs de projets innovants : 40 % des jeunes s'installent hors cadre familial et font le choix des circuits courts ou de l'agriculture biologique (enquête JA-MRJC – RRF 2013).

Les jeunes ruraux sont également au carrefour de plusieurs politiques qui les concernent directement et indirectement :

- La priorité jeunesse, décrétée par le gouvernement au niveau national.
- Les politiques européennes et tout particulièrement les PDR des régions qui donnent

une place importante à l'installation des jeunes en agriculture, à l'inclusion sociale par l'emploi et l'activité économique. La stratégie de l'UE 2020 et les programmes de l'UE en régions donnent une priorité forte pour enrayer le déclin démographique des campagnes européennes. Le présent projet de MCDR permettra au MRJC de renforcer son action, de mieux diffuser ses pratiques et de les mettre en lien avec l'action des partenaires du projet pour apporter une plus-value à la mise en œuvre des politiques publiques de développement rural. C'est un enjeu majeur de favoriser l'engagement des jeunes ruraux pour un développement de nos ruralités en soutenant l'innovation, l'intelligence collective et les forces vives de ces territoires.

Thème : agro-écologie,
gouvernance alimentaire locale,

Sous-thèmes : lien urbain-rural,
installation, enseignement, circuits courts, jeunesse

Partenaires :
Cneap, UN-MFR, FNCivam, Fadear, l'Inter Association de Formation Collective à la Gestion – Inter-Afocg, TRAME, Accueil Paysan, Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales (AFIP)

Territoire concerné :
France entière

Type de bénéficiaires
Jeunes de 13 à 30 ans

Coût total du projet : 385 k€
Part dépense publique sollicitée (Etat + Fader) : 308 k€

Dates du projet
Date de début : 01/07/2015
Date de fin : 30/06/2018



Cette action est cofinancée
par le Fonds européen agricole
pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones
rurales.



Objectifs visés en lien avec Stratégie Europe 2020

- Permettre aux jeunes ruraux de s'installer sur leurs territoires, de créer de l'emploi et de prévenir le déclin démographique.
- Faire connaître et reconnaître le patrimoine agricole et rural auprès des nouvelles générations dans une visée éducative.

Résumé du projet

Le projet répond à deux logiques d'intervention complémentaires :

- croiser l'expertise des acteurs du développement rural et de l'enseignement agricole avec les ressorts de l'éducation populaire pour faciliter la connaissance et l'insertion des jeunes dans le monde agricole ;
- faire reconnaître les activités de l'éducation populaire comme tremplin à une meilleure reconnaissance du monde rural et levier pour diffuser de nouvelles pratiques (agro-écologie, circuits-courts).

Le projet est défini par deux axes d'intervention sur la période 2015-2018 déclinés en plusieurs actions :

➤ Axe 1 - Agir pour une meilleure compréhension du monde agricole et de la ruralité par et pour les jeunes :

- Action 1 – Mieux connaître les attentes et les besoins des jeunes dans le cadre de l'enseignement agricole ;
- Action 2 – Mûrir son projet d'installation collectivement et concilier vie professionnelle et vie privée ;
- Action 3 – Faciliter la prise de parole et l'information des jeunes sur l'agro-écologie et les politiques agricoles.

➤ Axe 2 - Les jeunes ruraux au service d'une transition vers l'agroécologie et la gouvernance alimentaire locale par l'éducation populaire :

- Action 1 – Accompagner, faire connaître et reconnaître les projets de développement rural portés par des jeunes ;
- Action 2 – Favoriser la connaissance du monde agricole et des richesses rurales dans le champ de l'éducation populaire.

Résultats attendus et bénéfices de l'action pour les acteurs du développement rural

Axe 1. Agir pour une meilleure compréhension du monde agricole et de la ruralité par les jeunes

Action 1. Mieux connaître les attentes et les besoins des jeunes dans le cadre de l'enseignement agricole.

- Réalisation d'une enquête auprès des jeunes en formation agricole permettant de couvrir une diversité d'établissements (lycées, Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et Maisons Familiales et Rurales (MFR) et de filières (CAPA, BPA, BAC).
- Rédaction d'un livret de restitution de l'enquête avec une série de recommandations et de bonnes pratiques.
- Diffusion auprès des décideurs régionaux et nationaux des résultats et des pratiques d'accompagnement.

Action 2. Mûrir son projet d'installation collectivement et concilier vie professionnelle et vie privée.

✓ Développement du jeu « Les Agronautes » : un jeu pour concilier projet professionnel et vie privée

- Le jeu des Agronautes sera actualisé et son utilisation rendue plus attractive (nombre d'animations : environ 15 en 2016, exemplaire diffusés en 2016-2015 : 150)
- Les partenaires (ADEAR, CIVAM) et les sections locales du MRJC se saisissent du jeu des Agronautes.

✓ Mise en place du dispositif « Rêves d'installation »

- La mise en place et la coordination inter-régionale de 3 dispositifs « Rêves d'installation » en 2015- 2016
- La diffusion de bonnes pratiques d'accompagnement dans les réseaux et auprès des décideurs en 2016-2017
- L'essaimage du dispositif « Rêves d'installation » dans 2 à 3 régions supplémentaires en 2017-2018



Cette action est cofinancée
par le Fonds européen agricole
pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones
rurales.



✓ Organisation de voyages d'étude

Des voyages d'études entre régions et en Europe seront organisées afin de permettre aux jeunes participants d'acquérir une meilleure connaissance de la multiplicité des initiatives paysannes.

Action 3. Faciliter la prise de parole et l'information des jeunes sur l'agro-écologie et les politiques agricoles

- Réalisation d'un dossier sur les freins à l'installation dans le cadre de la transmission familiale, d'un article et une version numérique sur le site du RRF et sur le magazine de l'ENRD.
- Rédaction d'une dizaine d'articles par an écrits par des jeunes décrivant les initiatives portées par des jeunes dans les territoires ruraux.

Axe 2 : Les jeunes ruraux au service d'une transition vers l'agro-écologie et la gouvernance alimentaire locale par l'éducation populaire

Action 1 – Accompagner, faire connaître et reconnaître les projets de développement rural portés par des Jeunes

- Mise en œuvre de projets régionaux structurants en Nord Pas de Calais, Centre, Picardie en 2015- 2016 et 2 à 3 régions supplémentaires en 2016-2017 et 2017-2018 (5 à 8 / an) portés par des jeunes en lien avec les priorités des programmes de développement rural.
- Participation de 3 à 5 régions de 2015 à 2018 aux Réseaux Ruraux Régionaux, aux commissions consultatives jeunesse et alimentation des pays ou des conseils généraux.
- Réalisation de 2 séminaires inter-régionaux d'échanges et de groupes de concertation entre jeunes ; ces journées permettent aux participants d'acquérir de nouveaux savoirs, de s'approprier la thématique de l'agro-écologie et de réaliser des fiches d'animation sur les pratiques agro-écologiques.
- Les projets en régions, les échanges avec les partenaires et les journées inter-régionales permettront de réaliser un kit d'animation nationale sur les pratiques agro-écologiques, les circuits courts et l'alimentation.

Action 2. Favoriser la connaissance du monde agricole et des richesses rurales dans le champ de l'éducation populaire

✓ Formation des animateurs : Bafa spécialisé alimentation, stage d'approfondissement.

- 30 à 40 jeunes de 17 à 30 ans seront formés à mieux prendre en compte l'approvisionnement local dans leurs séjours éducatifs et à animer des activités sur cette thématique.
- Augmentation des partenariats avec des producteurs locaux dans le cadre de séjours suite aux différentes formations.
- Mise en œuvre d'un nouveau référentiel de formation prenant en compte la formation à ces enjeux.

✓ Promouvoir les séjours à la ferme et les circuits-courts dans les séjours éducatifs des associations d'éducation populaire

- Construction d'une offre de séjours à la ferme pour les jeunes de 13 à 18 ans pour favoriser l'échange avec les agriculteurs, la participation à des activités de la ferme et une connaissance du milieu agricole et de ses enjeux.
- Diffusion de cette offre auprès des responsables des séjours éducatifs de plusieurs associations d'éducation populaire et de jeunesse comme Les Scouts de France, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, la Ligue de l'Enseignement, les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active par exemple.

Points d'intérêts pour le réseau rural national (cf. article 54 du RDRN°1305/2013)

Ce projet répond aux thématiques de l'agro-écologie, de la gouvernance alimentaire locale et dans une moindre mesure au lien rural-urbain. En effet, les actions du projet contribueront à :

- Améliorer le référentiel des connaissances sur les jeunes dans l'enseignement agricole ;
- Valoriser l'accompagnement de jeunes sur leurs projets d'installation par la réflexion collective et l'échange entre pairs en amont des dispositifs d'installation et ainsi permettre d'œuvrer en faveur d'une démographie équilibrée dans le secteur agricole ;



Cette action est cofinancée
par le Fonds européen agricole
pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones
rurales.



- Améliorer la participation des jeunes aux politiques de développement rural par une meilleure connaissance du monde agricole en les rendant acteurs de l'information ;
- Faire connaître et développer l'approvisionnement local dans le cadre des séjours collectifs dans une visée de promotion du développement local des zones rurales ;
- Faciliter l'inclusion sociale et l'intégration socio-économique des jeunes ruraux dans leurs territoires et dans le cadre des politiques de développement rural en accompagnement la structuration de leurs projets de territoires.

Le dispositif de la MCDR permettra aussi de croiser les regards et les pratiques pour apporter des éléments de réponse aux freins actuels à l'installation mais aussi à l'attractivité des métiers de l'agro-alimentation et de l'agro-industrie. Notre visée est aussi pédagogique puisqu'elle encourage la diffusion des savoirs sur l'agroécologie et sur les pratiques alimentaires saines auprès des jeunes générations. Un engagement concret est attendu de la part des jeunes à devenir acteurs de l'information dans le champ agricole et rural mais aussi en leur permettant d'être des porteurs de projets structurants sur ces thématiques dans leurs territoires en lien avec les acteurs du développement rural.

Etat d'avancement du projet et principales avancées obtenues à ce stade

En 2015, l'action 1 de l'axe 1 a été lancée avec pour objectif de construire la méthodologie d'enquête auprès des jeunes en enseignement agricole durant le dernier trimestre 2015. Cette enquête a commencé à être diffusée au sein de l'enseignement agricole mais aussi auprès de jeunes sensibilisés lors d'interventions en milieu scolaire.

Le 2ème semestre nous a aussi permis de produire un dossier sur la transmission des fermes familiales qui pourra être diffusé aux acteurs du développement agricole et aux décideurs. 2015 a aussi été une année de lancement pour l'action 2 notamment par la réactualisation des Agronautes avec un enrichissement des règles, une mise à jour liée à l'actualité de l'installation. Par ailleurs, un premier voyage d'étude a eu lieu entre des jeunes de France et d'Allemagne à l'occasion des salons de l'agriculture des deux pays. Cette rencontre a permis de confronter deux modèles en termes de politique agricole et d'ouvrir les jeunes participants à d'autres perspectives. Au niveau local, des projets « Rêves d'installation » sont aussi en cours.

En 2015, l'action 3 a permis la réalisation d'un premier dossier sur « les freins à la transmission ».

Dans le cadre du second axe, les sections locales qui travaillent sur le thème de l'agro-écologie sont accompagnées sur le montage de leurs projets, sur la communication et l'établissement de partenariats structurants. Des rencontres de l'équipe projet ont été organisées afin d'échanger sur les pratiques et outils utiles à la réalisation de leurs actions. Le public cible de cette action sont les jeunes, porteurs de projet et intéressés par les actions autour de l'agriculture, dans trois sections régionales soit environ 55 jeunes. Un module de formation est en cours de réalisation sur la gouvernance alimentaire locale destinée à renforcer l'approvisionnement local dans l'offre de séjour du MRJC. L'objectif est de toucher entre 15 et 20 formateurs, pour l'année 2016, qui devraient, eux-mêmes, former près de 200 jeunes animateurs et futurs directeurs de séjours dans toute la France.

L'apport des partenariats dans le cadre de la MCDR a permis d'enrichir les actions, projets et points de vue des jeunes engagés dans les différentes actions du projet.

Actions de communication / capitalisation envisagées

Dans le cadre de ce projet, les différents livrables seront réalisés :

- l'enquête sur l'enseignement agricole ;
- les dossiers d'information réalisés par des jeunes dans une revue spécialisée (2 dossiers/an) ;
- les lettres d'information publiées par les jeunes ruraux et diffusés sur les réseaux sociaux ;
- les témoignages et comptes rendus des Rêves d'installation et des voyages d'études ;
- le jeu les Agronautes réactualisé ;
- les documents de projets régionaux ;
- le guide pratique sur l'approvisionnement local pour les séjours éducatifs.



Cette action est cofinancée
par le Fonds européen agricole
pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones
rurales.



A cela s'ajouteront des publications régulières d'informations sur le site internet du MRJC (www.mrjc.org) et sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) afin de toucher les jeunes.

Modalités de suivi / évaluation envisagées

Nombre de publications mises en ligne :

- Lettre d'information publiée toutes les deux semaines et diffusée sur les réseaux sociaux (400 personnes) ;
- Diffusion de l'enquête sur l'enseignement agricole ;
- Projets territoriaux auprès des réseaux ruraux régionaux, des élus et acteurs locaux ;

Nombre d'échanges thématiques et analytiques : 2 réunions du Comité de Pilotage par an / 1 journée de restitution de l'enquête sur les jeunes dans l'enseignement agricole comprenant des ateliers permettant d'émettre des recommandations / Participation aux instances de concertation dans le cadre des politiques jeunesse et de l'éducation populaire ;

Indicateurs de contribution à l'amélioration de la mise en œuvre des PDR régionaux : mise en œuvre de 5 à 8 projets de territoires structurants portés par des jeunes.

Indicateurs prévus par la structure candidate, en matière d'animation, de fonctionnement et de productions du dispositif de MCDR :

- Réunions et interactions liées au dispositif de MCDR au niveau national comme en régions ;
- Publications, comptes rendus et documents produits dans le cadre du dispositif de MCDR ;
- Dispositif, mis en œuvre par les partenaires de la MCDR, d'accompagnement et de suivi-évaluation des projets portés par des jeunes dans les territoires ruraux d'installation ou en lien avec les priorités des PDR.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter:

Nom du contact : Maxime BERGONSO

Structure / organisation: Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)

Adresse : 4 rue des Grilles – 93500 Pantin

Téléphone : 01 48 10 38 30

E-mail : m.bergonso@mrjc.org

Rédacteur de la fiche :

Maxime Bergonso

Date de rédaction :

Mars 2016



Cette action est cofinancée
par le Fonds européen agricole
pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones
rurales.

